

Paris, 15 juin 2023

## Avis aux porteurs du fonds

### « OSTRUM SRI MONEY »

(Codes ISIN : Part IC : FR0007075122 / Part ID : FR0010894964 /  
Part R : FR0011563535/ Part RE : FR0013298965 /  
Part T : FR0013299245 /Part N : FR001400FJ16 / Part I1 : FR0013358934 / Part R1 : FR0013358942)

Nous informons les porteurs de parts du fonds « OSTRUM SRI MONEY » (le « Fonds »), relevant de la Directive européenne 2009/65/CE, de la :

- **Modification de la stratégie ESG** : la stratégie d'investissement ISR des émetteurs assimilés souverains (dont Green Bonds) est précisée par la prise en compte de la notation SDG Index
- **Création de la part N** (FR001400FJ16), tous souscripteurs et plus particulièrement aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs ou fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2 ou un service de gestion individuelle de portefeuille sous mandat  
Montant minimum de souscription initiale : 1/100 000 de part  
Valeur liquidative d'origine : 100 euros  
La part N est une part de capitalisation  
Commission de souscription maximale non acquise à l'OPCVM : 2%  
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion : 0.40% TTC maximum

Ces modifications entreront en vigueur le **23 juin 2023**.

Les autres caractéristiques du Fonds restent inchangées.

Les Priips et le prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International  
43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS  
e-mail : [clientservicingAM@natixis.com](mailto:clientservicingAM@natixis.com)

\*\*\*